



## **POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT**

Adopté par résolution # 2020-12-04, le 3 décembre, 2020

## Table des matières

<b>MOT DU PRÉFET</b> .....	<b>1</b>
<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>1</b>
<b>PORTRAIT DU TERRITOIRE</b> .....	<b>1</b>
<b>PORTRAIT CULTUREL</b> .....	<b>2</b>
VIE CULTURELLE.....	2
PRATIQUE DES ARTS .....	2
PATRIMOINE ET MUSÉOLOGIE.....	2
MÉDIAS ET MULTIMÉDIAS.....	2
<b>PRINCIPES DIRECTEURS</b> .....	<b>3</b>
1. PARTICIPATION CITOYENNE À LA VITALITÉ CULTURELLE .....	3
2. RECONNAISSANCE ET VALORISATION DES PARTICULARITÉS TERRITORIALES .....	3
3. COLLABORATION DYNAMIQUE ENTRE LES COMMUNAUTÉS .....	3
4. PARTENARIATS LOCAUX ET RÉGIONAUX STRUCTURANTS.....	3
<b>VISION</b> .....	<b>3</b>
<b>ORIENTATIONS ET OBJECTIFS</b> .....	<b>4</b>
1. STIMULER LA PRODUCTION CULTURELLE EN BASSE-CÔTE-NORD .....	4
2. FAVORISER L'ACCÈS À UNE OFFRE CULTURELLE DYNAMIQUE ET DIVERSIFIÉE .....	4
3. SOUTENIR LA DIFFUSION ET LE RAYONNEMENT DE LA CULTURE LOCALE .....	4
4. DIVERSIFIER L'OFFRE TOURISTIQUE PAR LA MISE EN VALEUR DE LA CULTURE.....	4
<b>PORTÉE</b> .....	<b>5</b>
<b>MISE EN ŒUVRE</b> .....	<b>5</b>
<b>AUTORITÉ</b> .....	<b>5</b>
<b>ENTRÉE EN VIGUEUR</b> .....	<b>5</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>6</b>

## MOT DU PRÉFET

En tant que préfet de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, je suis fier de vous présenter notre première politique culturelle.

La richesse de l'histoire, la beauté majestueuse et l'éloignement, conjugués à la cohabitation des langues et des cultures française, anglaise et innue, nous confèrent une unicité qu'il nous appartient de valoriser.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé au processus de création de notre politique culturelle. C'est une belle chose quand nous travaillons ensemble.



Randy Jones  
Préfet

## PRÉAMBULE

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a élaboré cette première politique culturelle avec l'objectif d'agir sur la vitalité culturelle de la région au bénéfice de l'ensemble de la population. Une démarche participative impliquant un grand nombre d'acteurs issus de différents horizons a été déployée afin de construire une vision claire et rassembleuse du développement culturel du territoire de la Basse-Côte-Nord. La politique qui en résulte permet d'enclencher les étapes subséquentes de l'entente de développement culturel convenue avec le ministère de la Culture et des Communications, dont le financement et la réalisation de projets culturels structurants.

## PORTRAIT DU TERRITOIRE

La Basse-Côte-Nord compte une population d'environ 3 675 personnes. Ses 14 villages, qui abritent chacun de quelques dizaines à un peu plus d'un millier d'habitants, s'échelonnent sur 375 kilomètres de côte. Les activités économiques relèvent principalement du transport maritime, de la pêche commerciale, de la cueillette des petits fruits et du tourisme. La plupart n'étant pas reliées par la route, plusieurs communautés ne sont accessibles l'été que par la mer ou par les airs. En saison hivernale, la Route Blanche facilite les déplacements entre les villages où les tournois de hockey sont au cœur des activités de la population. La présence de deux communautés innues et la proximité avec Terre-Neuve-et-Labrador sont à la source d'une culture matérielle et immatérielle unique marquée par la cohabitation des langues et des cultures francophones, anglophones et innues.

## PORTRAIT CULTUREL

### Vie culturelle

Le caractère exceptionnel du territoire de la Basse-Côte-Nord, la singularité du mode de vie de ses citoyens et la diversité des dynamiques communautaires à l'échelle de chaque village influencent de façon importante la vie culturelle. Des activités traditionnelles aux manifestations festives en passant par les savoir-faire artisanaux et les pratiques artistiques modernes, à peu près toutes les formes d'expression culturelle sont colorées par cette identité sans pareil.

Sept communautés comptent une bibliothèque municipale exploitée conjointement avec le Centre de services scolaire et membre du Réseau Biblio Côte-Nord. En dehors de ces lieux dédiés, plusieurs espaces intérieurs ou extérieurs, dont les salles communautaires et églises présentes dans la quasi-totalité des villages, sont également hôtes d'activités culturelles.

### Pratique des arts

Le territoire compte une dizaine de personnes ayant une pratique artistique reconnue par leurs pairs. Ces artistes sont actifs dans les domaines de la musique, de la peinture, de la photographie, de la littérature et des métiers d'arts. Ceux-ci pratiquent leurs activités de manière individuelle. Il n'y a, à ce jour, aucun regroupement ou collectif officiel.

Les loisirs culturels constituent également, dès un jeune âge et tout au long de la vie adulte, un accès privilégié à la culture. Les arts de la scène se révèlent une activité populaire chez les jeunes d'âge scolaire. Plusieurs groupes de musique amateurs sont également présents et ils contribuent au dynamisme de différents événements, dont les tournois de hockey hivernaux.

### Patrimoine et muséologie

La Basse-Côte-Nord compte plusieurs sites patrimoniaux d'intérêt reconnus par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Ces sites comprennent un seul de type patrimoine mobilier, soit l'épave de Dog Island à Bonne-Espérance, ainsi que 32 sites patrimoniaux immobiliers, dont cinq sites sont protégés par une désignation du MCC. Neuf musées et centres d'interprétation permettent de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine local. Ceux-ci sont caractérisés par des horaires saisonniers, uniquement pendant l'été, correspondant à la saison touristique rendue possible par la desserte maritime du N/M Bella Desgagnés. Seul le Centre d'interprétation de l'Île-Providence est lié à un site patrimonial protégé. Enfin, le sentier Jacques-Cartier met en valeur l'histoire naturelle et culturelle de la région à l'aide d'une série de panneaux d'interprétation répartis à travers la Basse-Côte-Nord.

### Médias et multimédias

La Basse-Côte-Nord compte quatre radios communautaires, dont une radio innue. Celles-ci constituent une source incontournable d'information pour les communautés

puisqu'elles sont les seuls médias présents sur le territoire et que l'internet à haute vitesse n'est pas encore complètement déployé sur le territoire. Les radios contribuent ainsi à la vitalité des communautés en agissant à titre de relais entre les différents acteurs et la population de leurs territoires respectifs. La fermeture récente de la radio CFTH à Harrington Harbour fait en sorte que ce secteur n'est plus desservi par une radio locale.

## PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs reflètent les valeurs importantes de différents acteurs culturels de la Basse-Côte-Nord et constituent des balises pour la priorisation des projets.

### 1. Participation citoyenne à la vitalité culturelle

Les populations de la Basse-Côte-Nord contribuent à faire vivre une culture unique et diversifiée. Il est ainsi primordial de considérer et de supporter autant la participation que l'implication des citoyens et des citoyennes aux activités culturelles.

### 2. Reconnaissance et valorisation des particularités territoriales

Le territoire de la Basse-Côte-Nord est à la fois source d'inspiration et de contraintes pour la vitalité culturelle de ses habitants. L'omniprésence d'une nature immense et le rapport unique à celle-ci sont des éléments devant être considérés et valorisés pour le support et la création de projets culturels structurants.

### 3. Collaboration dynamique entre les communautés

L'esprit de solidarité est un élément important pour les citoyens et citoyennes de la Basse-Côte-Nord. La collaboration entre les différentes communautés culturelles et linguistiques, soit francophones, anglophones et innues, apparaît ainsi comme un principe naturel pour favoriser la réalisation de projets à la fois rassembleurs et ayant une large portée.

### 4. Partenariats locaux et régionaux structurants

Les nombreux partenariats déjà en place entre des organisations d'une grande diversité de secteurs d'activité contribuent à la réalisation de projets pour la vitalité des communautés, notamment au niveau culturel. La consolidation des partenariats existants et l'établissement de nouvelles collaborations sont essentiels pour atteindre les objectifs de la présente politique.

## VISION

La culture en Basse-Côte-Nord est célébrée pour son unicité, sa diversité et le fort esprit de communauté sur laquelle elle se fonde.

## ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Les orientations et objectifs de la politique culturelle représentent les priorités d'intervention dans le cadre de l'Entente de développement culturel. Les projets supportés devront répondre à une ou plusieurs de ces priorités déterminées collectivement.

### 1. Stimuler la production culturelle en Basse-Côte-Nord

De nombreuses pratiques culturelles reposent sur des activités informelles, notamment la transmission orale des savoirs traditionnels. La structuration de ces activités vise à stimuler la production de contenu culturel représentatif des gens composant l'unicité et la diversité de la Basse-Côte-Nord.

#### Objectifs :

- 1.1. Encourager la pratique d'activités culturelles par la population ;
- 1.2. Soutenir la documentation du patrimoine immatériel ;
- 1.3. Favoriser l'implication citoyenne dans les projets de production culturelle.

### 2. Favoriser l'accès à une offre culturelle dynamique et diversifiée

Plusieurs lieux et occasions ont le potentiel d'augmenter la fréquence, l'ampleur, la qualité et la facilité d'accès à des activités et manifestations culturelles. Un support approprié aux acteurs concernés est essentiel en ce sens.

#### Objectifs :

- 2.1. Faciliter la concertation et la coordination de projets culturels ;
- 2.2. Supporter les initiatives d'accès à la culture déjà en place ;
- 2.3. Favoriser la bonification culturelle des différents rassemblements communautaires.

### 3. Soutenir la diffusion et le rayonnement de la culture locale

La culture de la Basse-Côte-Nord doit faire fi de la distance la séparant du reste du Québec et sa promotion doit reposer sur ce qui fait son unicité : les gens qui la composent.

#### Objectifs :

- 3.1. Favoriser l'appartenance et la fierté envers la culture de la Basse-Côte-Nord ;
- 3.2. Augmenter la présence en ligne de la culture de la Basse-Côte-Nord ;
- 3.3. Encourager la reconnaissance professionnelle des artistes.

### 4. Diversifier l'offre touristique par la mise en valeur de la culture

Le patrimoine immatériel et les pratiques artistiques actuelles présentent un important potentiel de mise en valeur à travers l'offre touristique. Ceci devrait toutefois bénéficier autant aux visiteurs de l'extérieur qu'aux populations locales.

- 4.4. Supporter la bonification d'activités touristiques en lien avec la culture ;
- 4.5. Promouvoir les activités culturelles à travers l'offre touristique ;
- 4.6. Faciliter l'accessibilité des citoyens et citoyennes à la mise en valeur du patrimoine.

## PORTÉE

La présente politique concerne toutes les communautés de la Basse-Côte-Nord, les citoyens et citoyennes qui les composent et les organisations de tous secteurs d'activité, incluant les municipalités.

## MISE EN ŒUVRE

Par l'élaboration d'un plan d'action triennal, la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications, veillera à planifier et à prioriser les actions nécessaires à la réalisation de la politique culturelle. Il incombera à la MRC, en partenariat avec les municipalités, d'assurer le suivi et l'exécution du plan d'action.

## AUTORITÉ

La politique culturelle de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est sous l'autorité du Conseil des élus de la MRC. La direction générale de la MRC est quant à elle responsable de sa mise en application.

## ENTRÉE EN VIGUEUR

Adoption : N° de résolution 2020-12-04

Entrée en vigueur : 2020-12-03

Révision : 2026

## REMERCIEMENTS

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent tient à remercier toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de cette politique culturelle :

- **Gabrielle Anderson Shattler**, Voyages Coste ;
- **Marie-Hélène Beaudry**, Culture Côte-Nord ;
- **Gloria Bobbitt**, Coasters Association, Church member et Senior club ;
- **Marie-France Brunelle**, Culture Côte-Nord ;
- **Kimberly Buffitt**, Coasters Association ;
- **Laurent Côté**, Culture Côte-Nord ;
- **Joël-Vincent Cyr**, Centre de services scolaire du Littoral ;
- **Serena Etheridge**, Centre de services scolaire du Littoral ;
- **Carla Fequet**, MRC du Golfe-du-Saint-Laurent ;
- **Shelley Fequet**, Coasters Association ;
- **Sarah Irish Foster**, Centre de services scolaire du Littoral ;
- **Jackie Gallibois**, MRC du Golfe-du-Saint-Laurent ;
- **Lorette Gallibois**, Radio CJAS ;
- **Anthony Gallichon**, Townsfolk Studio ;
- **Susie Green**, Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent ;
- **Vincent Joncas**, Centre de services scolaire du Littoral ;
- **Joanne Jones**, MRC du Golfe-du-Saint-Laurent ;
- **Randy Jones**, maire de Gros-Mécatina et préfet de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent ;
- **Dale Keats**, MRC du Golfe-du-Saint-Laurent ;
- **Mickael Lambert**, Radio, CJTB ;
- **Michael Martin**, Coasters Association et CLC in Chevery ;
- **Nathan Mason**, Coasters Association ;
- **Edmond Mestenameo**, Unamen Shipu ;
- **Karen Morency**, MRC du Golfe-du-Saint-Laurent ;
- **Ghislaine Nadeau-Monger**, Table for seniors ;
- **Ana Osborne**, Centre de services scolaire du Littoral ;
- **Josée Perrier**, Centre de services scolaire du Littoral et Culture Côte-Nord ;
- **Jean-Michel Perron**, PAR Conseils ;
- **Karla Roberts**, MRC du Golfe-du-Saint-Laurent ;
- **Katie Roberts**, MRC du Golfe-du-Saint-Laurent ;
- **Mélanie Robertson**, MRC du Golfe-du-Saint-Laurent ;
- **Valérie Sabat**, Centre de services scolaire du Littoral ;
- **Josée Stubbart**, Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent ;
- **Marie-Soleil Vigneault**, Réseau Biblio Côte-Nord ;
- **Abbygail Wellman**, Radio CFBS.

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent tient également à remercier MU Conseils pour son accompagnement dans la réalisation de la démarche participative, ainsi que le ministère de la Culture et des Communications pour son indispensable collaboration.